



npa2009.org

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES: NOUVELLE ARME CONTRE LE DROIT À LA RETRAITE

Le patronat et les organisations syndicales (CFDT, CGC, CFTC) à sa botte viennent de signer un accord sur les retraites complémentaires (Agirc-Arrco). Condamnant ainsi les salariéEs du privé à travailler plus longtemps pour éviter une nouvelle réduction de leur pension. Le Medef en rêvait.

LE MEDEF HEUREUX

Le Medef est ravi et ne s'en cache pas. Pour lui, grâce à cet accord, un « tabou » a été « levé » et il n'a pas tort. En effet, au nom de la sauvegarde des régimes Arrco et Agirc en déficit, et sous l'étiquette attrayante de « liberté de choix », il introduit un bonus-malus, dont le premier effet est de porter l'âge effectif de départ à 63 ans à taux plein, reculant ainsi en toute discrétion l'âge légal du départ à la retraite. Mais soyons rassuré nous aurons le choix : soit de travailler plus longtemps, soit d'avoir une pension encore diminuée. Le patronat se sent ainsi pousser des ailes même s'il a fini par accepter une augmentation de ses cotisations compensée par une baisse similaire des cotisations patronales à la branche accidents de travail-maladies professionnelles de la Sécurité sociale. Bref le patronat est gagnant sur tous les points.

DE PLUS EN PLUS ÂGÉS, DE PLUS EN PLUS PAUVRES

À partir du 1er janvier 2019, quiconque atteindra l'âge légal de départ à la retraite (62 ans) et la durée de cotisation requise pour une retraite à taux plein du régime de base devra courber l'échine au moins un an de plus. Sinon, c'est le malus, une décote de

10 %, pendant deux voire trois ans sur sa retraite complémentaire, avant de pouvoir de nouveau obtenir une retraite à taux plein à 65 ans. La carotte offerte pour ce sacrifice sera un bonus de 10 % s'il travaille deux ans de plus jusqu'à 64 ans (de 20 % s'il serre les dents jusqu'à 65 ans et de 30 % jusqu'à 66 ans). De plus, pendant trois ans (pour l'instant), dès 2016, la revalorisation des pensions sera de 1 % inférieure à l'inflation et la date de revalorisation des pensions est repoussée de 6 mois. Cette nouvelle réforme pénalisera les 56 % de salariés qui, au moment de partir à la retraite, sont au chômage ou en longue maladie. Elle aggravera encore les inégalités subies par les femmes, qui partent déjà en retraite huit mois plus tard que les hommes, et dont les pensions sont inférieures de 40 % à l'Arrco et de 60 % à l'Agirc.

UN GOUVERNEMENT QUI APPLAUDI

Dès la signature de l'accord entre « partenaires sociaux », Valls a applaudi le nouvel accord... comme à chaque fois qu'un acquis social est détruit. Et la liste est longue, très longue depuis l'arrivée au pouvoir de Hollande. Mais ce dernier se veut rassurant en promettant que l'âge légal, « c'est toujours 62 ans » et que les gens « feront leur choix. Ben voyons ! Mais une chose est certaine c'est que ce nouveau recul ne s'arrêtera pas aux retraites complémentaires ni même au privé, à moins qu'on les arrête avant ? Raison de plus pour préparer un vaste mouvement social interprofessionnel afin de stopper ce retour au 19^e siècle.

3 Novembre 2015

PRENDRE CONTACT
NPA - 2 rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil

Adresse :
.....
.....

ecrire@npa2009.org
Nom :
Prénom :
Tel :
Mail :
@.....



NPA NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE
npa2009.org

La main dans le pot de confiture !

Alors que les émissions de CO2 facteur de réchauffement climatique sont le fait des moteurs à essence, l'effet cancérigène des particules fines et de l'oxyde d'azote émis par les moteurs diesel sont validés par l'organisation mondiale de la santé depuis 2012.

Volkswagen triche. Un logiciel coupait le mécanisme de contrôle des émissions en circulation normale et l'activait lorsqu'elles subissaient un contrôle antipollution.

Les amendes rien qu'aux USA pourraient atteindre 18 milliards de dollars. Au moins 11 millions de véhicules truqués. Toute l'industrie automobile est impliquée. Déjà les organisations non gouvernementales dénoncent le fait qu'en Europe seulement un véhicule sur dix respecte les normes anti-pollution.

Le scandale Volkswagen n'est que la partie immergée de l'iceberg.

Tout ceci est lié à ce système fondé sur la concurrence, la propriété privée et le profit de quelques-uns.

C'est cela le capitalisme, avec ses patrons qui massacrent les emplois et l'environnement.

Assez du secret industriel et financier qui couvrent leurs magouilles !

Plus que jamais ce sont des transports gratuits et non polluants dont nous avons besoin.

Le mode de production capitaliste nous même au désastre et nous avons raison de nous mobiliser pour manifester, le 12 décembre, à l'occasion de la conférence mondiale sur le climat.

Sans chemises ! Les salariés luttent pour défendre leur classe.

Des centaines de salariés ont interrompu le CCE d'Air France. Un DRH a perdu sa chemise. L'image a fait le tour du monde. 6 salariés ont été interpellés par la police comme des malpropres à 6 h du matin. Il y a déjà eu 15 000 suppressions d'emploi dans la compagnie. Le PDG Juniac veut encore licencier.

NON aux suppressions d'emploi, justice pour les 6 salariés pris en otage.

La lutte des classes vue par Jean JAURES :

« Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent à

huit clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration (...) comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers, ils décident que les ouvriers qui continuent la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale ».

Extrait du discours de Jean JAURES devant la chambre des députés le 19 juin 1906.

La lutte des classes c'est aussi à Sochaux !

PSA et Manpower ont signé un accord pour 300 CDI intérimaires sur les sites de production, dont 100 à Sochaux... alors qu'au même moment 300 intérimaires voient ici leurs contrats se terminer !

Au lieu d'embaucher de vrais contrats à durée indéterminée le patronat s'engouffre dans l'accord de juillet 2013 et la loi du 17 Août 2015 pour toujours plus de précarité, ce que le DRH de PSA et le gouvernement osent appeler « un parcours professionnel sécurisé ».

A Sochaux il est annoncé la production de 360 000 véhicules en 2016 et 415 000 voitures en 2018. Ce sera toujours plus de flexibilité et toujours moins d'emplois.

Coup de projecteur sur les mairies FN

A Villers-Cotterêts le maire a fait porter son indemnité à 3 791.76 € après avoir voté contre celle de son prédécesseur (3 304 €) parce qu'elle était trop élevée. Celui de Cogolin s'est donné une enveloppe de frais de représentation de 1250 € mensuels en plus. Le maire FN du Luc (autre commune dans le Var) a augmenté son indemnité de 15%. Au Pontet (vers Avignon) le maire FN, Joris Hébrard a même augmenté la sienne de 44%.

Eux qui disant à longueur de journée que les autres sont tous pourris font le contraire de ce qu'ils disent pour avoir tout le pouvoir.



Pour suivre l'actualité des luttes du secteur automobile, consultez le blog du NPA :

www.npa-auto-crique.org